

**COMMISSION SUR L'ENVIRONNEMENT**  
**assemblée du 29 avril 2004 (19<sup>e</sup> séance régulière)**  
**144, boulevard de l'Hôpital, Salle d'audience (2<sup>e</sup> étage)**  
**17 heures**

**PROCÈS-VERBAL**

**Souper et items administratifs**

**1. Ouverture et constatation du quorum**

La séance est ouverte à 18h08 avec quorum.

Marc Bureau profite de l'occasion pour s'excuser auprès des membres de la Commission pour la sortie dans les médias des réflexions du Conseil sur la collecte sélective mécanisée (incluant un éditorial virulent qui attaquait personnellement Thérèse Cyr).

Roland Morin présente André Lambert aux membres de la Commission.

Étaient présents :     Marc Bureau, président  
                              André Levac, conseiller, district Aylmer  
                              Denise Laferrière, conseillère, district Hull  
                              Évelyne Germain, REFAP  
                              Nicole Desroches, CREDDO  
                              Anouk Racette, DSPO  
                              Mario Grandmaître, ASHOQ

Également présents : Frédéric Tremblay, secrétaire  
                              Roland Morin, directeur de module  
                              André Lambert, directeur adjoint  
                              Jacques Nadeau, directeur, STEGMR  
                              Antonio Miguel, soutien technique, laboratoire  
                              Larry Simpson, coordonnateur, Environnement  
                              Éric Faussurier, citoyen  
                              Mario Dufresne, citoyen  
                              Boris Lamontagne, citoyen

Absence motivée :     Marcelle Plouffe, directrice GMR

**2. Approbation de l'ordre du jour**

Il est proposé par André Levac, secondé par Nicole Desroches et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que proposé, moyennant l'ajout de l'item « Plan d'action – PGMR et étude de la collecte mécanisée » au huis-clos

**3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée régulière du 18 mars 2004**

Il est proposé par André Levac, secondé par Anouk Racette d'adopter le procès-verbal de l'assemblée régulière du 18 mars 2004 tel que proposé.

**4. Date de la prochaine assemblée**

La 20<sup>e</sup> séance régulière est prévue pour le 20 mai 2004 à 17h, à la Salle des Comités de la Maison du Citoyen. Il est également convenu de libérer la soirée du 13 mai si une assemblée extraordinaire s'avérait nécessaire.

**5. Dépôt de documents**

La Commission prend avis des documents suivants :

- a. lettre d'appui – étude de faisabilité en vue d'un projet de valorisation des ordures par technologie PGV. La Commission demande si cet engagement de recherche va figurer au PGMR. Si l'étude de faisabilité est positive et que l'échéancier d'un éventuel engagement municipal le permet, cette recherche pourrait effectivement figurer au PGMR ou à sa première mise à jour, en 2010-2011.

**Début de la discussion de dossiers en huis-clos à 18h26**

**Plan d'action – PGMR et étude de la collecte mécanisée**

*Discussion :*             Roland Morin présente le plan d'action qui fut déposé au Conseil en assemblée plénière, faisant suite à la demande d'examiner un scénario de collecte sélective mécanisée. Plusieurs divergences d'opinion se dégagent et aucun consensus n'est atteint, sauf sur certains points spécifiques :

- le processus de ratification du projet de PGMR, y compris sa présentation au Conseil municipal, doit être encadré à l'intérieur d'un plan de communications;
- la collecte mécanisée, qui devient un scénario de service additionnel (en plus de celui de réviser les besoins de collecte d'ordures à 2 fois/sem qui fut recommandé en mars) doit être intégré au projet de PGMR et non pas présenté à la pièce;

Le plan d'action proposé prévoit une ratification par le conseil au retour des vacances, en août, ce qui permet de compléter les consultations publiques avant novembre 2004 (permettant ainsi d'ajuster le budget 2005, si nécessaire). Nicole Desroches dénonce un nouveau report de l'échéancier et la Commission ne s'entend pas sur la consultation du public : se fera-t-elle avec ou sans recommandation du Conseil quant au scénario à privilégier. Il y a aussi inquiétude de ne consulter la population qu'à l'automne. Le faire plus tôt a ses avantages et ses inconvénients.

En attendant, la Commission demande ce qui est advenue de son ancienne recommandation de grossir les bacs pour la collecte sélective manuelle (85l au lieu de 64l). Jacques Nadeau confirme que, suivant le dépôt du procès-verbal, le Conseil n'a pas fait sienne cette recommandation. Quant à la gratuité, il est confirmé que tous peuvent s'équiper de deux bacs gratuitement et acheter les bacs subséquents au prix coûtant (5 \$).

*Recommandation :* Il est proposé par Denise Laferrière, secondé par Évelyne Germain et adopté à l'unanimité que la prochaine résolution d'achat de bacs de recyclage déposée devant le conseil vise des contenants de 85 l.

Il est aussi recommandé par la Commission que le Module procède à l'embauche d'un agent de communication pour la ratification du PGMR.

Il est enfin demandé au module de repenser son plan d'action et de tenir la Commission informée, à toutes les assemblées, des projets sur la rédaction et la présentation du PGMR.

#### **Ouverture de la période de question à 19h24**

- Boris Lamontagne :* M. Lamontagne propose à la Commission un projet de renaturation d'un ruisseau urbain dans le secteur Aylmer (de la documentation est remise séance tenante). Le module va participer à l'Étude de sa faisabilité et, le cas échéant, sa mise en œuvre.
- Mario Dufresne :* M. Dufresne demande, si le temps le permet, que le projet Rapibus étudie une option avec train ou avec autobus à hydrogène.
- Éric Faussurier :* M. Faussurier remet à la Commission un exemplaire du triple bilan – une méthodologie d'évaluation financière qui tient compte des coûts économiques, des coûts sociaux et des coûts environnementaux. La Commission demande qu'une copie soit distribuée aux membres.
- Mme Faussurier :* Madame Faussurier demande si la Ville entend protéger la Forêt Boucher et le marais Samuel (secteur Aylmer). André Levac confirme que la Ville veut protéger ces milieux et une présentation est prévue dans quelques minutes.

#### **Fermeture de la période de question à 20h12**

#### **Début de la discussion de dossiers en présence du public**

##### **Projet de reforestation urbaine**

*Personnes invitées :* Enviro Éduc-Action (Sébastien Lemay, Alain Lavigne)

*Discussion :* Sébastien Lemay et Alain Lavigne présentent Enviro Éduc-Action et expliquent son fonctionnement (largement par bénévolat étudiant) et sa mission. L'organisme a déjà une entente avec le MRN pour la livraison de 250 plants. Pour un projet intitulé Grandir avec les arbres, l'organisme demande un partenariat municipal qui se traduirait par une contribution financière de 2 000 \$.

*Recommandation :* La Commission recommande que, une fois la subvention « ma rue, mes arbres » encaissée, le Conseil octroie une subvention de 3 000 \$ à Enviro Éduc-Action pour le projet Grandir avec les arbres et ses autres œuvres de plantation.

##### **Processus de mise à jour du schéma d'aménagement, du plan d'urbanisme et de la politique d'habitation**

*Personnes invitées :* Éric Boutet, urb., service d'Urbanisme

*Discussion :* Éric Boutet résume le processus de modification du schéma d'aménagement, du plan d'Urbanisme et de la Politique municipale d'habitation, avec une emphase particulière sur les problématiques environnementales reliées à notre développement urbain (boisés urbains, transport, densité de logement, efficacité énergétique). Les boisés urbains à protéger doivent demeurer secrets jusqu'au décret du règlement de contrôle intérimaire (de peur qu'un propriétaire peu scrupuleux ne le déboise avant qu'il soit protégé). La densité d'occupation devrait être promulguée de sorte à toujours garantir la rentabilité du transport en commun (donc au moins 20 logements/hectare net). Le Service d'Urbanisme propose de revenir prendre connaissance des commentaires de la Commission une fois les documents officiels à l'étude.

#### **Campagne d'économie d'eau potable 2004**

*Discussion :* Jacques Nadeau présente la programmation prévue à la Campagne d'économie d'eau potable de Réseau environnement pour 2004 et propose que la Ville y adhère. Les fonds nécessaires (environ 8 000 \$) sont prévus au budget du STEGMR à cet effet. Il s'agirait d'un retour avec le programme Réseau, la CUO et la Ville ayant préféré œuvrer avec Gazifère de 2001 à 2003.

*Recommandation :* La Commission entérine la proposition du STEGMR.

#### **Bilan des activités du jour de la Terre**

*Discussion :* Larry Simpson dépose son rapport de synthèse des activités éducatives communautaires qui ont lieu le samedi 17 avril au RA Gatineau (avec la société d'horticulture) et le jeudi 22 avril au club Tecumseh (avec l'AREQ Outaouais) en plus d'annoncer les activités de nettoyage des berges, le 1<sup>er</sup> mai. La Commission conclut que ces journées furent un vif succès et souligne la participation de tous (CREDDO, Module, Commission).

#### **Reprise de la discussion de dossiers en huis-clos à 21h36**

#### **ASHOQ – résultats de la première année de dépistage et proposition de financement des travaux ultérieurs par le biais des permis d'affaires**

*Personnes invitées :* Jean Baillargeon, ASHOQ

*Discussion :* Jean Baillargeon présente les résultats de la première année de dépistage. Trois compagnies membres de l'ASHOQ ont fait du dépistage et du traitement avec des pesticides alternatifs chez un certain nombre de leurs clients privés. Pour les mauvaises herbes à feuilles longues, le jus de betterave, l'urée et le gluten de maïs furent essayés. Pour les insectes, les suivis ont détecté la présence de vers blancs et de punaises velues mais pas de pyrale de la canneberge. Tous les résultats sont supportés par un laboratoire indépendant, l'IQDHO.

Pour la seconde année du projet de dépistage, l'ASHOQ prévoit une dépense globale de l'ordre de 1 300 \$ par entreprise pour les frais de dépistage et de formation. L'ASHOQ suggère que la dépense globale soit répartie entre tous les horticulteurs ornementaux via le paiement du permis d'affaires. Cependant, s'il est vrai qu'il y a 68 permis d'affaires visant l'épandage de pesticides, certains ne sont pas en horticulture ornementale (il y a aussi des architectes paysagers, par exemple). Le module va examiner la liste des permis d'affaires avec l'ASHOQ pour identifier les utilisateurs à viser. Cependant, les permis d'affaires ont déjà été renouvelés pour 2004. Une telle approche ne pourra donc être mise en vigueur que pour 2005.

*Recommandation :* La Commission recommande que le Module prépare les amendements réglementaires nécessaires pour s'assurer que tous les horticulteurs ornementaux soient membres de l'ASHOQ et contribuent au programme de dépistage dès le renouvellement des permis d'affaires en 2005.

#### **parc La Baie – gestion des biogaz**

*Discussion :* Jacques Nadeau résume à la Commission la problématique historique des biogaz dans le secteur du site d'enfouissement sanitaire de La Baie (à l'Est du parc) et résume les conclusions du rapport préparatoire du futur système de captage des biogaz. Or, il appert que les gaz sont en concentration insuffisante pour en assurer le captage et la destruction. Ces résultats ont été déposés au MENV et ne sont pas contestés. Il y aurait lieu alors d'annuler le projet au PTI (une somme engagée de 700 000 \$) et de maintenir un suivi de la concentration des biogaz.

*Recommandation :* La Commission entérine la recommandation du STEGMR et recommande la radiation du projet de captage des biogaz du PTI.

**Suivi – proposition de plantation d’arbres par l’ARIH**

*Discussion :* Monsieur Éric Boutet confirme qu’un chèque de 10 000 \$ va être déposé à la Ville d’ici quelques semaines, concernant le programme Ma rue, Mes arbres. Ce montant n’est pas alloué.

*Recommandation :* La Commission recommande au Conseil d’octroyer une subvention de 7 000 \$ à l’ARIH pour son programme de plantation et parrainage d’arbres dans l’île de Hull, puisée à même les fonds de la subvention.

**suivi – proposition de plantation d’arbres par l’ARIH**

*Item reporté à la prochaine assemblée*

**suivi – sélection des membres citoyens**

*Item reporté à la prochaine assemblée*

**Levée de la séance à 22h12**

**Procès-verbal ratifié le 20 mai 2004**

---

Marc Bureau, président

---

Frédéric Tremblay, secrétaire